

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 24 décembre 1898](#)

Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 24 décembre 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[24 décembre 1898](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Venet-Baudeville, Émile](#)
Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret confirme à son correspondant sa lettre du 18 décembre 1898 lui demandant de tailler la haie limitrophe de la propriété d'Henry Oudez à Lesquielles. Elle demande à Émile Venet de confier à un homme de métier une « revue générale » des haies de sa propriété.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Jardins](#)
Personnes citées[Oudez, Henry](#)
Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (142r, 143r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Times 24 X^{bre}
1899

un bordaloue

Monsieur Genet,

Je vous confirme ma
lettre du 14 courant vous
disant de faire ce que demande
M. Henry Duder, c'est à
dire d'empêcher que mon
bois tombe sur sa propri-
été.

Je vous demande de confier
ce travail à quelqu'un qui
s'entende au soin des haies.
Il y aura aussi à rabattre
les bois qui pourraient gêner
mes autres voisins, spéciale-
ment dans le haut de la

propriété, à l'ouest, du
côté du trou au fumier.
Enfin, il y aurait à faire
la tenue générale des haies
et à boucher quelques trous
qui s'y trouvent.

Voilà d'avance à que
vous confiez ce travail
et dites-moi le prix qui en
demandera?

Un homme de métier
sait ce que cela vaut à
l'avance.

Près de la maison, du
côté où j'ai un voisin,
il y a en face de la haie,
de mon côté, une rangée
d'ifs dont 2 sont morts.

Entre les deux pousse un
petit rejeton vigoureux.
Il faudrait abattre les
deux ifs en ménageant
sagement le petit
rejeton.

Le jardinier qui fera
le travail des haies pour-
rait, en même temps,
se charger d'abattre ces
deux ifs.

Lombard en d'accord
avec lui, et je le répète,
faites-moi connaître
les conditions ?

Après je vous prie,

Monsieur, mes parfaites
civilités

Y^{ve} J. B. G. Godin